



E-mail : contact@dmn-ge.com
www.dmn-ge.com

Gilles MAISONNAS Sylvain NYSIAK Manuel PLUSQUELLEC
Géomètres Experts Foncier D.P.L.G - Urbanisme
Bureau d'études VRD - Diagnostics Immobiliers

30 avenue de Nîmes - BP 72
07304 TOURNON SUR RHÔNE CEDEX
Tél. 04 75 08 02 53

Le Genève B - 10 Rue Bon - BP 77
26102 ROMANS SUR ISÈRE CEDEX
Tél. 04 75 71 30 44

47 avenue Jean Jaurès
26500 BOURG LÈS VALENCE
successeur de Yves VANHILLE
Tél : 04 75 42 10 11

Permanences :

110 av. Jean Jaurès - BP 50098 - 26601 TAIN L'HERMITAGE CEDEX - Tél. 04 75 06 52 34 (le mardi après midi et jeudi après midi)
11 rue Danthony - 26260 SAINT DONAT SUR L'HERBASSE - Tél. 04 75 45 17 55 (le mercredi matin et vendredi après-midi)
2 rue Chalamet - 07270 LAMASTRE - Tél. 04 75 06 50 77 (le mardi)

1. PRESENTATION DU DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL DE COPROPRIETE

Depuis le 1er janvier 2017, la loi ALUR et les articles L. 731-1 à L.731-5 du code de la construction et de l'habitation imposent la réalisation d'un Diagnostic Technique Global (DTG) des copropriétés, sous certaines conditions.

Ce diagnostic a pour objectif de donner aux copropriétaires un état général de l'immeuble et d'établir un plan pluriannuel des travaux.

Immeubles concernés (Cas général) :

Les immeubles répondant à l'un des critères suivants :

- Les immeubles de plus de 10 ans et qui font l'objet d'une mise en copropriété ;
- Les immeubles à destination partielle ou totale d'habitation, sur décision votée à la majorité simple des copropriétaires.

Contenu du Diagnostic Technique global :

Ce diagnostic comprend obligatoirement :

- Une analyse de l'état apparent des parties communes et des équipements communs de l'immeuble ;
- Un état de la situation du Syndicat des Copropriétaires au regard des obligations légales et réglementaires au regard du code de la construction et de l'habitation ;
- Un diagnostic de performance énergétique ou un audit énergétique en cas de système de chauffage collectif ;
- Une analyse des améliorations possibles de la gestion technique et patrimoniale de l'immeuble ;
- Une évaluation sommaire du coût et une liste des travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble, précisant notamment ceux qui devraient être menés dans les dix prochaines années.

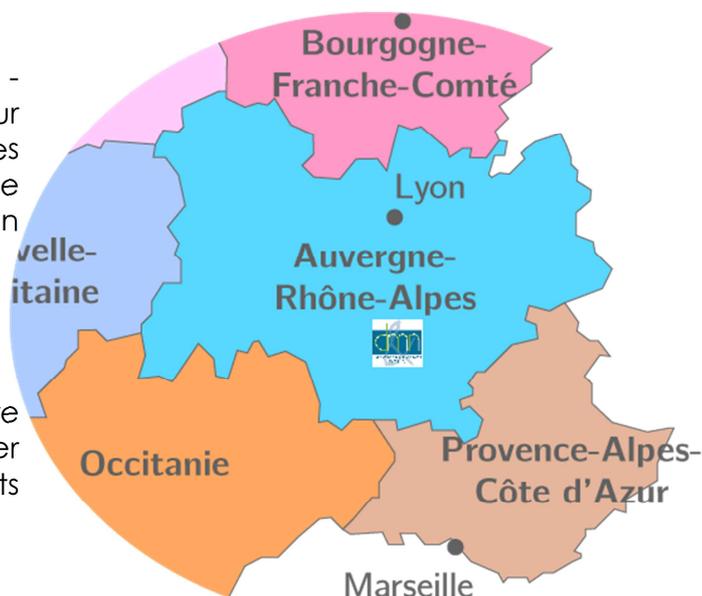
2. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

1. Situation

La SELARL DMN Géomètres Experts, Géomètres - Experts Foncier DPLG est basée à Tournon sur Rhône et s'accompagne de bureaux secondaires à Romans sur Isère et Bourg les Valence et de permanences hebdomadaires à Lamastre, Tain l'Hermitage et St Donat sur l'Herbasse.

Nos six agences couvrent ainsi un territoire important permettant à nos équipes de rayonner et d'intervenir rapidement sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Notre implantation locale et notre expérience sur le territoire « Drôme-Ardèche » (cf. Nos références) nous permettent une bonne connaissance des terrains, des administrations et des professionnels locaux en rapport avec nos secteurs d'activités. Ce travail de proximité depuis de nombreuses années est la garantie d'une réponse optimale et adaptée aux demandes de nos clients.



Bureau principal

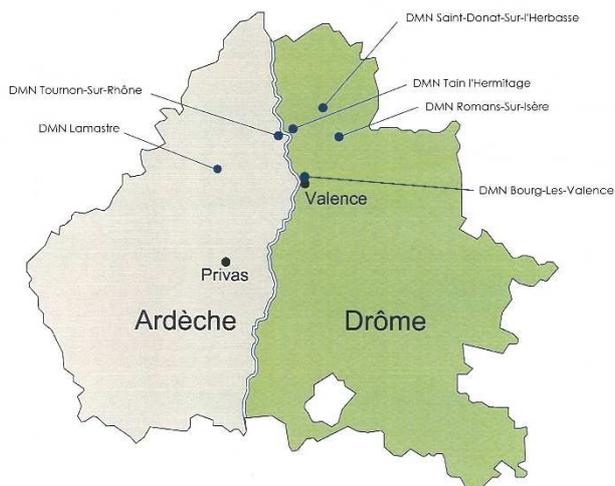
30 avenue de Nîmes – BP 72
07304 **Tournon sur Rhône** Cedex

Bureaux secondaires

10 Rue Bon – BP 77 - 26102 **Romans sur Isère**
47 avenue Jean Jaurès – 26500 **Bourg les Valence**

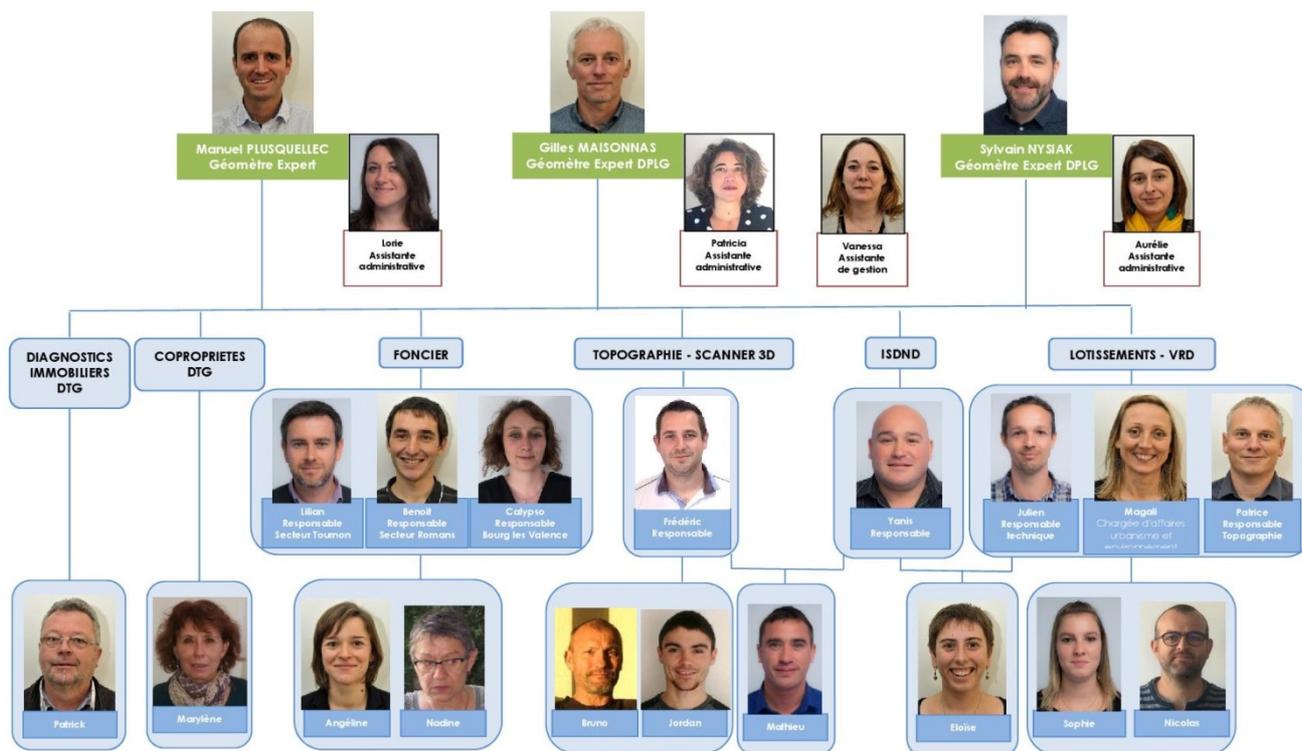
Permanences

110 av Jean Jaurès - 26600 **Tain l'Hermitage**
2 rue Chalamet - 07270 **Lamastre**
11 rue Danthony - 26260 **St Donat sur L'Herbasse**



2. Moyens humains

La SELARL DMN Géomètres Experts est une société de Géomètres Experts dirigée par MM. Gilles MAISONNAS, Sylvain NYIAK, Géomètres Experts Foncier D.P.L.G. et Manuel PLUSQUELLEC, Géomètre Expert Foncier. Notre société est composée actuellement de 25 personnes qui se répartissent dans plusieurs secteurs d'activités.



Nos techniciens sont responsables et autonomes dans leur travail grâce à leur expérience du terrain. De plus, notre mode de fonctionnement nous permet de disposer de plusieurs équipes qualifiées nous assurant ainsi une forte réactivité face aux différentes demandes.

De par la diversité et l'évolution de nos missions, nous veillons à ce que nos équipes soient régulièrement formées tout au long de leur carrière. Des formations professionnelles sont ainsi proposées afin de développer les compétences de nos équipes et de suivre les évolutions techniques et juridiques relatives à nos activités.

3. Moyens humains affectés à l'élaboration du DTG :

Pour répondre à l'obligation de réalisation du DTG, DMN Géomètres Experts dispose de deux collaborateurs formés auprès de l'ITGA, et d'un Géomètre-Expert formé à l'encadrement de la mission de DTG.